

MÉMOIRE D'AVENIR

LE JOURNAL DES ARCHIVES NATIONALES

n° 25
JANVIER – MARS
2017

➔ **DOSSIER**

EXPOSITION

***UN ART D'ÉTAT ? COMMANDES PUBLIQUES
AUX ARTISTES PLASTICIENS (1945-1965)***

du 31 mars au 13 juillet 2017

BONNE ANNÉE 2017

Ce premier numéro de l'année 2017 souligne quelques axes forts des Archives nationales, qui sont comme le fil rouge de leur action.

C'est d'abord la volonté affirmée de favoriser l'ouverture et l'accès aux données : qu'il s'agisse de l'ouverture des très importantes et volumineuses archives de la Seconde Guerre mondiale, qui donne lieu à un intense travail en matière de déclassification ; de l'ouverture au monde de notre site Internet désormais accessible en anglais et en espagnol ; de la transformation de la salle des inventaires virtuelle que nous souhaitons plus accueillante, plus ergonomique, plus généreuse en matière d'accès direct aux archives numérisées et pour laquelle nous nous appuyons de plus en plus sur une communauté d'« archivonautes », qui nous aident à la faire évoluer. C'est encore et toujours notre séquence sur les archives et données numériques, la question de l'accès à ces données numériques devenant cruciale dans le contexte de la mise en place à venir de notre plate-forme d'archivage électronique ADAMANT. Ce souci de faciliter l'accès aux données, on le retrouve enfin dans le projet HIMANIS porté en partenariat avec le CNRS et dont l'objectif ambitieux est d'aboutir à la reconnaissance automatique de l'écriture des manuscrits de l'époque médiévale.

L'ouverture des Archives nationales s'incarne également dans un soutien constant aux projets artistiques qui résonnent particulièrement bien avec les archives et les enjeux mémoriels : après les représentations musicales de Nicolas Frize sur les sites de Pierrefitte-sur-Seine et de Paris, nous avons accueilli une exposition programmée par l'université Paris 8, qui nous entraîne à la rêverie sur le site de Pierrefitte-sur-Seine au cours d'un cheminement à travers le travail d'atelier de 26 artistes qui ont dévoilé leurs carnets et les traces du processus créatif ; et toujours dans cette belle dynamique, l'exposition *Un art d'État* conçue pour le site de Pierrefitte-sur-Seine, en partenariat avec le Centre national des arts plastiques, nous entraînera dans le secret des commandes officielles faites aux artistes de l'après-guerre jusqu'aux années 1960.

Enfin l'expertise métier des Archives nationales, que nous souhaitons partager et mettre au service de tous, s'est traduite par la mise en œuvre d'un chantier massif de décontamination de 12,5 kilomètres linéaires d'archives du site de Fontainebleau : après avoir subi les dommages d'une inondation, elles font l'objet d'un traitement innovant par rayonnements gamma qui n'avait jamais été conduit à cette échelle dans un service d'archives ; dans un registre tout à fait différent, la création et l'installation, dans les grands dépôts Napoléon III du site de Paris, de meubles adaptés à la conservation et à la présentation des actes les plus anciens de l'histoire de France, sur papyrus et sur parchemin, sécurisent pour longtemps des archives fragiles.

Bonne lecture donc ! En profitant de ce numéro pour découvrir des fonds d'archives papier et d'archives sonores inédites, notamment dans le domaine culturel, ou, dans le cadre d'un partenariat avec la Bibliothèque nationale de France, notre participation au portail sur « la laïcité en questions », bel outil pédagogique qui rappelle les fondements d'un vivre ensemble harmonieux.



Françoise Banat-Berger,
directrice des Archives nationales

ACTUS

Le site Internet des Archives nationales traduit en anglais et en espagnol

Avec plus de 50 000 visites par mois, le site Internet des Archives nationales franchit aujourd'hui une nouvelle étape en traversant les frontières. Il vient d'être traduit en anglais et en espagnol, les deux langues les plus utilisées sur Internet.

L'objectif de ce projet lancé en mai dernier visait à augmenter la lisibilité du site et ainsi faire connaître plus largement la richesse des ressources de l'institution. Les pages et les textes traduits ont été soigneusement sélectionnés de manière à permettre aux internautes non-francophones de mieux connaître ou de découvrir les Archives nationales.

Cette nouvelle dimension multilingue va permettre à l'institution de rayonner plus largement sur Internet et d'attirer la curiosité d'un public plus large.

S'abonner à la newsletter des Archives nationales



Suivez les actualités des Archives nationales ! Il n'y a pas une semaine sans événements aux Archives nationales. Si des lecteurs viennent quotidiennement dans les salles de lecture pour consulter des fonds d'archives, d'autres publics visitent le site historique et ses jardins à Paris, ou viennent découvrir la modernité du bâtiment de Pierrefitte-sur-Seine, ouvert au public en 2013. De même, les expositions, colloques, journées d'étude, séminaires, conférences et débats, ou encore les offres du service éducatif, les événements artistiques, relayés sur le site Internet, font des Archives nationales un lieu d'échange ouvert à tous les publics.

Si vous souhaitez recevoir sur votre boîte électronique le magazine trimestriel des Archives nationales, les dernières vidéos en ligne ou toutes les actualités récentes, il suffit, pour cela, de s'abonner à la newsletter grâce au formulaire d'inscription en ligne début 2017. Pour vous inscrire, rendez-vous dans la rubrique *Actualités* puis *s'abonner à la newsletter* sur le portail Internet des Archives nationales à l'adresse : www.archives-nationales.culture.gouv.fr



Médaille d'argent du couronnement de Napoléon, par Bertrand Andrieu, graveur médailleur, 2 décembre 1805.
AE/1/24/53
© Arch. nat./pôle image

Des minutes de lettres de Napoléon 1^{er} par milliers !

Les minutes des lettres dictées par Napoléon 1^{er}, conservées dans le fonds de la Secrétairerie d'État [AF/IV/861-908] - masse considérable de feuillets provenant du Cabinet de l'Empereur -, sont consultables en salle des inventaires virtuelle [SIV]. Le partenariat engagé en 2014 a permis de publier en ligne 49 700 vues numériques réalisées par la

Fondation Napoléon à partir de microfilms de sauvegarde. Les références sont données à l'édition de ces lettres dans la *Correspondance générale de Napoléon 1^{er}* (Paris, Fayard). Voilà des heures de lecture de ces minutes originales, à comparer aux versions expédiées, offertes aux férus de la geste impériale !

Voir : www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/1R/Fran_IR_055232

Éditathon 2017, le marathon Wikipédia de la Fondation Galeries-Lafayette aux Archives nationales



Édition 2016 de l'Éditathon aux Archives nationales.
© Vinciane Verguethen

Les 4 et 5 mars, les Archives nationales accueilleront à l'hôtel de Soubise, la 3^e édition de l'événement « Éditathon ART + Feminism », marathon d'édition sur la plate-forme Wikipédia produit par la Fondation Galeries-Lafayette et conçu par Flora Katz. Partant du constat des disparités de représentation des femmes sur la plate-forme, tant comme contributrices que comme sujets de l'encyclopédie, l'idée est d'offrir un espace, des supports techniques, des conseils méthodologiques pour accompagner durant deux jours la rédaction de notices.

Cette édition proposera, à partir de l'œuvre de José Esteban Munoz, universitaire américain, une approche complémentaire croisant dans le champ de l'art les problématiques de genre avec celles de minorités ethniques. Elle sera, comme la précédente, nourrie de productions artistiques et de plate-formes discursives.

Colloque : Sales bêtes ! Mauvaises herbes ! « Nuisible », une notion en débat

Les 31 janvier et 1^{er} février prochains se tiendra au ministère de l'Écologie un colloque intitulé *Sales bêtes ! Mauvaises herbes ! « Nuisible », une notion en débat*. Dans le cadre du partenariat avec l'association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement, les Archives nationales sont associées à cette rencontre. Car, à la suite de l'adoption par la France de la loi sur la reconquête de la biodiversité, promulguée le 8 août 2016, la notion de « nuisible » prend aujourd'hui une résonance forte : qu'est-ce qu'une plante ou un animal nuisible ? Comment cette notion a-t-elle été comprise à travers le temps ? Quels enjeux dans le monde actuel ? Autant de questions auxquelles historiens, géographes, écologues, juristes, administrateurs ou archivistes apporteront des éclairages différents et complémentaires.

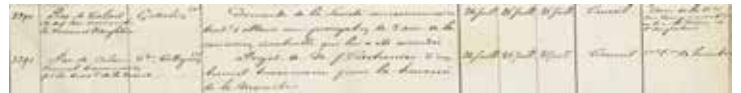
Guide des sources sur l'histoire de l'enseignement de l'architecture, 2016

Dans le cadre du projet de recherche « Pour une histoire de l'enseignement de l'architecture en France » au xx^e siècle, le Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication vient de mettre en ligne un guide des sources archivistiques sur l'enseignement de l'architecture recensant les fonds d'archives sur le sujet, disponibles dans des centres d'archives publiques et privées. Les Archives nationales y figurent en bonne place.

L'ambition du guide est de proposer au chercheur un outil de repérage d'archives naturellement dispersées. Nativement numérique, il sera mis à jour régulièrement et permettra également de publier les états de travaux de recherches réalisés à partir des fonds recensés.

www.gtc.hypotheses.org

Collaborez à l'indexation des répertoires et tables du Conseil général des ponts et chaussées (xviii^e siècle-1965)



Tables du Conseil général des ponts et chaussées. (1916) F/14/17796.
© Arch. nat./pôle image

Le Conseil général des ponts et chaussées donne un avis sur tous les dossiers concernant les infrastructures routières, fluviales, portuaires et ferrées, pour tous les départements français. Reflets de la politique d'aménagement du territoire, ses délibérations représentent une source peu connue. Les Archives nationales, avec l'aide de plusieurs partenaires, lancent l'indexation collaborative des 188 répertoires et tables de 1814 à 1965. Elle permettra un accès par recherche directe dans la salle des inventaires virtuelle.

[Rendez-vous sur le site Internet au mois de janvier 2017 !](#)



Demande d'allocations pour dommages mobiliers résultant d'acte de guerre. 22 juillet 1976.
Page de garde. 19770332/83
© Arch. nat./pôle image

Les dossiers de demandes d'indemnisation de dommages de guerre mobiliers

À la Libération, le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme est chargé de l'indemnisation des dommages causés aux biens mobiliers pillés par l'Occupant. Les Archives nationales conservent donc des dossiers de demande d'allocations, dont ceux pour lesquels le titulaire a demandé le bénéfice de la loi allemande BRÜG, qui prévoit l'indemnisation des personnes spoliées. Les dossiers comportent des informations sur les demandeurs, sur le mobilier et les œuvres d'art pillées dans les logements.

Historia

N'oubliez pas notre rendez-vous mensuel dans le magazine *Historia* à la rubrique L'inédit du mois !

LES ENQUÊTES DE TERRAIN D'ETHNOMUSICOLOGIE DU MUSÉE NATIONAL DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES, ANCIENS OBJETS DE RECHERCHE, NOUVEAUX OBJETS NUMÉRIQUES

par Martine Sin Blima-Barru, département de l'Archivage électronique et des Archives audiovisuelles, et par Pascal Riviale, département de l'Éducation, de la Culture et des Affaires sociales



Courrier de Gaston Rivière, accordéoniste à Montluçon, relatif à un enregistrement à faire à Paris (21 décembre 1955). 20130043/16. © Arch. nat./pôle image

Dès la création du musée national des Arts et Traditions populaires [MNATP] (1937), l'ethnomusicologie a occupé une place importante dans la politique scientifique du musée grâce à l'impulsion de son fondateur, Georges-Henri Rivière.

Deux chercheuses, Claudie Marcel-Dubois (1913-1989), fondatrice et responsable du département d'Ethnomusicologie, et son assistante, Maguy Pichonnet-Andral (1922-1994), se lancent, dès 1939 pour la première, à partir de 1946 pour la seconde, dans de grandes campagnes de collecte. La constitution des fonds sonores s'accompagne d'une préparation minutieuse préalable : carnets de terrain tenus pendant les missions, ainsi que photographies prises ou collectées au long des rencontres avec les informateurs. En effet, outre l'enrichissement global des collections du musée, le but est d'étudier « le fait musical [combiné au] contexte sociologique, ethnographique et linguistique ». Face au constat que les musiques et chants traditionnels échappent aux conventions d'écriture musicale, les deux chercheuses ont systématiquement utilisé sur le terrain des appareils d'enregistrements afin de conserver un matériau brut, alternative ouvrant la possibilité d'en faire des objets scientifiques d'étude.

En plus de ces enregistrements de terrain, qui sont aussi le fait d'autres membres du musée (création d'une unité CNRS en 1968) et de la communauté scientifique qui gravite autour de l'institution, la phonothèque du musée conserve également des disques de musiques traditionnelles édités remis en tant que documentation par les chercheurs ou par Georges-Henri Rivière lui-même. Elle comprend enfin les enregistrements des musiques diffusés lors des cours d'ethnomusicologie donnés par Cl. Marcel-Dubois (1960-1980), au sein de l'École pratique des hautes études en sciences sociales [EHESS], grâce à l'invitation de Claude Lévi-Strauss.

À l'occasion de la transformation, en 2005, en Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée [MuCEM]

commence une phase de répartition des documents et des objets entre le nouveau musée qui ouvrira ses portes à Marseille (2013) et les Archives nationales.

Les archives de l'ethnomusicologie qui sont versées, à la fois sonores, écrites et photographiques, constituent un fonds d'une grande richesse. Il peut être réparti en deux grands ensembles reflétant l'importance de l'activité de l'ancien service fondé par Cl. Marcel-Dubois. Le premier concerne la gestion des fonds sonores de l'ancienne phonothèque. Le second est relatif aux enquêtes elles-mêmes, menées surtout en métropole, mais aussi dans les territoires d'outre-mer ou à l'étranger. Parmi elles, un fonds intéressant provient des « recherches coopératives sur programme », opérations pluridisciplinaires organisées à l'initiative du CNRS, associant aux ethnologues des sociologues, des historiens, des statisticiens et des agronomes selon les besoins (RCP Aubrac, années 1960). Les archives de toutes ces enquêtes de terrain illustrent la préparation, le recueil des données ethnographiques, puis l'exploitation des résultats. Elles sont très riches : carnets d'enquêtes (sur les pratiques musicales autant que sur les informateurs), journaux de route, relevés musicaux, transcriptions, tirages papier des photographies, documentation collectée durant l'enquête (brochures sur l'histoire ou les activités culturelles locales, cartes postales, clichés anciens offerts par des informateurs, etc.), et, bien sûr, les enregistrements sonores.

L'intérêt historiographique du fonds conduit les Archives nationales, en partenariat avec les chercheurs de l'Institut d'anthropologie et d'histoire du contemporain [IiAC, programme SAHIEF, sources, archives et histoire institutionnelle de l'ethnomusicologie de la France], à lancer une campagne de numérisation des archives « papier » des enquêtes de terrain, ainsi qu'une autre – plus modeste – des quelques tirages photographiques anciens collectés au cours des enquêtes, pour les publier dans la salle des inventaires virtuelle. La numérisation des enregistrements sonores avait déjà été assurée du temps du MNATP et ces fonds sont en cours d'intégration dans la chaîne d'archivage électronique des Archives nationales. Une fois les aspects juridiques, spécifiques aux archives sonores, résolus, la mise en ligne d'extraits musicaux viendra compléter les documents écrits et photographiques.

Ce travail de valorisation numérique permet de restituer aux enquêtes de terrain leur unité intellectuelle initiale, offrant ainsi au public la possibilité d'avoir un regard nouveau sur l'ensemble du fonds qui représentent 50 mètres linéaires et un téraoctet.

VIE DE FONDS

LES ARCHIVES DE L'ASSOCIATION DAVID & JONATHAN

par Catherine Mérot, département de l'Éducation, de la Culture et des Affaires sociales

En 2015, l'association David & Jonathan a déposé ses archives (17 mètres linéaires) aux Archives nationales. L'inventaire vient d'être publié dans la salle des inventaires virtuelle [SIV]. Créée en 1972, D&J se définit comme un mouvement homosexuel chrétien œcuménique, marqué par une démarche de réflexion autour du christianisme et de l'homosexualité, la mixité femmes/hommes. En 2012 et 2013, l'association a participé activement aux débats autour du mariage pour tous, de la lutte contre l'homophobie, de l'égalité des droits (notamment le mariage civil), de l'homoparentalité et des bénédictions de couples.

En 2014, c'est la première organisation LGBT à entrer au Comité national des associations de jeunesse et d'éducation populaire [CNAJEP].

Le fonds couvre l'histoire de l'association dans tous ses aspects : les archives

de l'administration de l'association et de ses cadres (Gérald de La Mauvinière, Jean-Marie Bioche, Véronique Soulié notamment) établissent la genèse de l'association dans ses aspects doctrinaires, théologiques et œcuméniques. Les archives relatives aux activités de l'association témoignent de plus de quarante années d'existence de l'association, tissées en un réseau de groupes sur l'ensemble du territoire métropolitain. Enfin, la documentation offre une synthèse de trente années de débats et de réflexion sur la question homosexuelle en lien avec l'Église.

Sur la problématique de la lutte contre le sida, le fonds entre en résonance avec ceux d'AIDES et ACT-UP également conservés aux Archives nationales.

Le fonds est communicable sur autorisation du déposant.



Affichette de Moyetu, la ligne d'écoute et de dialogue de D&J. 20150654/55. © Arch. nat./pôle image

JEAN ISMEOLARI ET LE TRAVAIL OBLIGATOIRE (F/22/2330-2387)

par Catherine Mérot, département de l'Éducation, de la Culture et des Affaires sociales

Le fonds est essentiel pour la connaissance de la déportation du travail et l'exploitation de la main-d'œuvre française par l'Allemagne nazie ainsi que le fonctionnement de l'administration centrale du ministère du Travail durant la Seconde Guerre mondiale. Il comporte, d'une part, les papiers personnels de Jean Ismeolari, inspecteur du travail et de la main-d'œuvre au ministère du Travail, d'autre part, des archives relatives au Service du travail obligatoire [STO] et aux réseaux de résistance, dossiers qu'il avait conservés après sa radiation des cadres et remis en plusieurs fois aux Archives nationales.

On mentionnera en particulier les dossiers individuels de la commission



Lettre de Marcel Baldet certifiant l'engagement de Jean Carmet pour le tournage du film « Les mystères de Paris », 30 avril 1943. F/22/1351. © Arch. nat./pôle image

d'appel du STO créée par J. Ismeolari en 1943, illustration parfaite de la résistance à l'ennemi par l'administration française avec des moyens légaux, rouage administratif créé pour soustraire à la déportation du travail et au renforcement de l'Allemagne nazie des citoyens français appartenant aux classes d'âge réquisitionnées.

Le fonds contient également les dossiers du comité d'épuration de l'Inspection du travail ainsi que les archives de la commission constituée en application de la loi du 7 février 1953 tendant à la réparation des préjudices de carrière subis par certains fonctionnaires, et dont Jean Ismeolari était membre.

L'inventaire vient d'être publié dans la salle des inventaires virtuelle : (20150654)

L'OUVERTURE DES ARCHIVES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE : BILAN UN AN APRÈS L'ARRÊTÉ DU 24 DÉCEMBRE 2015

par Marion Veyssière, département de la Justice et de l'Intérieur



Couverture de dossiers de la direction de la surveillance du territoire entrés aux Archives nationales, le 21 novembre 2016. 20160549/1-15. © Arch. nat./pôle image

L'arrêté du 24 décembre 2015 portant ouverture d'archives relatives à la Seconde Guerre mondiale est né de la mobilisation d'historiens confrontés à la difficulté d'accès à certaines sources et de la volonté du président de la République de favoriser la connaissance de ce conflit contemporain. Un an après la publication de l'arrêté, quel bilan tirer pour les Archives nationales ?

la justice militaire, et Léon-Maurice Nordmann, résistant fusillé au Mont Valérien) et plusieurs fonds émanant d'anciens déportés ou de leurs associations : Charles Richet, Jean Bezaut, Henri Lerognon, Jean-Marie de Bazelaire, Albert et Renée Aubry, l'amicale du camp d'Aurigny et l'Union des déportés, internés et familles de Paris et sa région.

Les équipes des Archives nationales se sont par ailleurs efforcées de répondre aux attentes des historiens réclamant un accès facilité à certains fonds par la publication de nouveaux instruments de recherche. Plusieurs d'entre eux ont ainsi vu le jour et sont désormais consultables dans la salle des inventaires virtuelle, avec souvent une version plus complète accessible sur place, en salle de lecture, afin de respecter la réglementation de la CNIL.

Il s'agit notamment des fonds :

- de la section spéciale de la cour d'appel de Paris
- de la cour de justice de la Seine avec la publication de 10 instruments de recherche couvrant 390 mètres linéaires sur les 550 que compte la sous-série Z/6, et de ses chambres civiques (sous-série Z/5)
- de la cour de justice de l'Indochine
- de la direction de la Surveillance du territoire
- des dossiers d'épuration administrative de l'Éducation nationale
- du fonds Jean Ismeolari, inspecteur du travail sous l'Occupation à l'origine des commissions d'exemption au STO
- des dossiers de demande d'indemnisation de dommages mobiliers établis dans le cadre de la loi BRÜG par le ministère de l'Équipement
- d'archives privées : anciens résistant(e)s et déporté(e)s (Simone Alizon, Maxime Blocq-Mascart, André et Pierre Meifred-Devals, Yves Morineaux, Lazare Rachline) et Comité des œuvres sociales de la Résistance.

Enfin, afin d'évaluer la mise en œuvre de l'arrêté du 24 décembre 2015, un comité d'utilisateurs a été créé. Conçu comme un lieu d'échanges entre historiens et archivistes de différents horizons (Service interministériel des Archives de France, services d'archives départementales, Service historique de la Défense, direction des archives du ministère des Affaires étrangères, Centre des Archives économiques et financières, archives de la préfecture de police de Paris, etc.), cette instance, qui s'est réunie déjà à six reprises depuis le mois de février, vise à partager l'actualité des nouveaux versements et classements d'archives, mais aussi à faire état des attentes des chercheurs afin de réfléchir à une orientation efficace et faciliter les recherches sur cette période essentielle de notre histoire.

Étroitement associées par le Service interministériel des Archives de France à la préparation de l'arrêté, les Archives nationales ont, dès le mois de janvier 2016, publié une nouvelle page sur leur site Internet (www.archives-nationales.culture.gouv.fr/archives-de-la-seconde-guerre-mondiale) afin de faciliter l'accès aux nombreuses ressources documentaires conservées et cibler plus précisément les 700 mètres linéaires de documents devenus librement consultables.

Pour lever l'obstacle causé par la présence de nombreux documents couverts par le secret de la défense nationale, le ministère de l'Intérieur a mis à la disposition des Archives nationales trois agents afin de procéder à leur déclassification. Le ministère de la Défense et la direction générale de la Sécurité extérieure [DGSE] se sont également mobilisés. Ces opérations, longues et minutieuses, permettront à terme de rendre librement consultables l'ensemble des 700 mètres linéaires.

L'arrêté du 24 décembre 2015 a par ailleurs favorisé de nouveaux versements. Sous l'impulsion de la Mission des archives auprès du ministère de l'Intérieur, plus de 7000 dossiers de la direction de la Surveillance du territoire pour les années 1945-1946 ont ainsi rejoint les 9000 dossiers déjà conservés aux Archives nationales concernant les années 1940-1945.

En matière d'archives privées, ont été recueillies celles de l'historien Roger Bourderon ainsi que des journaux personnels (Marcel Blanchet, magistrat mobilisé en 1939 dans

DOSSIER



André Fougeron, esquisse sur calque pour le panneau d'entrée du vestibule du groupe scolaire du centre à Stains, 1961.
19880466/40 © Arch. nat./pôle image © Adagp

EXPOSITION

UN ART D'ÉTAT ? COMMANDES PUBLIQUES AUX ARTISTES PLASTICIENS (1945-1965)

du 31 mars au 13 juillet 2017

par Clothilde Roullier, département de l'Éducation, de la Culture et des Affaires sociales, et Maud Marron-Wojewodzki, stagiaire, labex Arts-H2H

Peu connue du grand public, la politique étatique de commande artistique, au sortir de la Seconde Guerre mondiale et jusqu'aux débuts de la décentralisation artistique, est le sujet de la prochaine exposition qui se déroulera sur le site de Pierrefitte-sur-Seine à partir de mars prochain, en collaboration avec le Centre national des arts plastiques [Cnap] et avec la participation du Labex Art-H2H. Au-delà des grandes opérations prestigieuses, telle que la commande passée à Marc Chagall pour le plafond de l'Opéra-Garnier, l'exposition s'attache à rendre compte de la réalité quotidienne de la relation de l'État à l'artiste, au travers de nombreux dossiers de commandes et d'une sélection d'œuvres qui en résultent, remises dans le contexte spécifique de l'époque.

La commande publique aux artistes plasticiens s'inscrit dans une longue généalogie dont les premières traces administratives remontent à l'époque révolutionnaire avec l'apparition, en 1791, d'un budget spécifiquement dédié à l'acquisition d'œuvres aux artistes vivants. En 1800, le bureau des Beaux-Arts est créé, renommé en 1882 bureau des Travaux d'art, lançant ainsi un lent processus de rationalisation de la commande dont l'ampleur reste cependant encore limitée. Après la Libération, le bureau des Travaux d'art, sous la direction générale des Arts et des Lettres, connaît un nouvel élan en s'engageant dans la célébration de la victoire, et tend à promouvoir, à travers des commandes hautement symboliques, la constitution d'une mythologie nationale. Ledit bureau participe dans ce

sens au grand chantier de la reconstruction d'après-guerre, au sein duquel les œuvres d'art côtoient l'architecture moderne et enracinent l'image d'une renaissance urbaine et artistique succédant au délabrement de villes parfois réduites à l'état de ruines.

Le réveil culturel qui s'opère à cette période est largement observable dans la reprise de nombreuses manifestations, les Salons en premier lieu, qui voient de nouveau affluer les grandes personnalités du monde politique. L'État perçoit en effet dans l'effervescence artistique de son temps un moyen d'affirmer le rayonnement culturel de la France, dont il cherche à restaurer le prestige à l'étranger comme sur son propre territoire. Parallèlement, la thématique de



Photographie d'époque du tableau La Tunisie (établissement du protectorat français) de Louis-Jean Beaupey, 1948.
F/21/6812. © Arch. nat./pôle image © droits réservés

certaines commandes témoigne d'une volonté d'illustrer la grandeur et la richesse du pays, à travers des ouvrages dépeignant l'exotisme des territoires coloniaux, derniers soubresauts de l'imaginaire impérial. Rattaché au ministère de l'Éducation nationale jusqu'à la création du ministère des Affaires culturelles en 1959, le bureau des Travaux d'art conduit de manière significative la nouvelle politique éducative mise en place dans les années cinquante, qui vise, outre l'élargissement des possibilités de soutien aux artistes, à favoriser l'accès des élèves à l'art dans les établissements scolaires. Avec l'officialisation du 1 % artistique en 1951, qui décrète que toute construction d'un édifice dépendant du ministère de l'Éducation nationale devra dédier 1 % de son budget à la commande d'une œuvre, l'art à l'école se réinvente.

Moteur de renouvellement, la commande artistique accompagne également la volonté de rénovation religieuse qui marque la période d'après-guerre et dont le père Couturier, dominicain, artiste et théoricien de l'art, apparaît comme le porte-étendard. En favorisant la modernisation de l'art sacré, à travers la commande de décorations d'églises à des artistes souvent éloignés des thématiques et des formes traditionnelles de cet art, des vitraux aux sculptures du Christ en croix, l'État prend alors part à la fameuse « querelle de l'art sacré ». Celle-ci s'étend sur toute la décennie des années cinquante et est, à elle seule, un condensé des conflits politiques, culturels et religieux suscités par les libertés et les innovations formelles qui caractérisent les arts visuels contemporains.

De l'église aux lieux de culture, la commande aux artistes plasticiens s'affiche en effet comme un ferment de la modernité, à travers un soutien de plus en plus accru à la création contemporaine issue des avant-gardes. Les lieux emblématiques du patrimoine national se voient ornés d'œuvres de peintres phares de la scène artistique, du plafond du musée du Louvre par Georges Braque en 1953 à celui de l'Odéon par André Masson en 1965, non sans déclencher scandales et polémiques. Sous l'impulsion d'André Malraux, la commande publique aux artistes est employée comme le principal vecteur d'un accès à l'art et à la culture élargi. L'institution de maisons de la Culture dotées de sculptures monumentales à l'entrée est une des incarnations de

cette tentative de démocratisation culturelle. Témoignages privilégiés de la consécration d'une véritable politique de promotion artistique, les dossiers d'archives dévoilent le déroulement des commissions d'achat et de commande, ainsi que les multiples tractations et désaccords tant au sein même du ministère qu'avec les différents acteurs extérieurs, des représentants des collectivités aux artistes et architectes. Riches des rapports d'inspecteurs des beaux-arts, de correspondance, d'esquisses, de photographies des œuvres achevées ou en cours d'élaboration, les dossiers exposés présenteront les documents essentiels à l'appréhension des différentes étapes du processus de commande. Ils dialogueront avec les œuvres dessinées, peintes ou sculptées, définitives ou à l'état de maquettes, empruntées aux collections du Cnap ainsi qu'à des prêteurs privés, et resteront seuls témoins des œuvres disparues dans le cas où ces dernières auront fait l'objet de destructions, volontaires ou non. Ainsi cette exposition s'inscrit-elle pleinement dans le plus vaste projet de recherche « Replay, restitution, recréation... Pour une typologie de la reprise des archives », porté par les Archives nationales et soutenu par le labex Arts-H2H.



Archives du théâtre de l'Odéon, dossier d'inauguration du plafond peint par André Masson, 1965.
55AJ/166. © Arch. nat./pôle image

DOSSIER

LA PEINTURE CONTEMPORAINE, UN DÉTOUR POUR PENSER L'ARCHIVE EN ACTION

EXPOSITION À PIERREFITTE-SUR-SEINE du 20 octobre au 10 décembre 2016

par Françoise Lemaire, chargée de mission pour les partenariats scientifiques et les relations internationales



Vitrine 10, Bernard Moninot, collection de l'artiste, carnets Leporello / 1 cahier à spirale / 2013-2016. © Marius Roselet

Le programme de recherche « Archives rêvées, mémoires de peintres », conduit dans le champ de l'art pictural contemporain à l'initiative du laboratoire Arts des images et arts contemporains de l'université Paris 8, tout au long de l'année 2016, a fait l'objet d'une restitution originale sous la forme d'un diptyque - une exposition et un colloque - tenu les 20 et 21 octobre à Pierrefitte-sur-Seine.

Le colloque, avec des interventions de chercheurs et d'artistes, en a traité le volet théorique. L'exposition, doublée de performances, a livré une approche plus sensible, avec une restitution visuelle autour d'œuvres et d'une série de vitrines, chacune conçue par un artiste, donnant à voir un concentré de son univers intime à travers un choix d'archives extraites de son atelier.

Autour des thèmes de la mémoire et du rêve, les Archives nationales se sont glissées avec bonheur dans cette programmation, avec, notamment, les interventions de Yann Potin sur la vision onirique de l'histoire inspirée à Jules Michelet par ses fonctions de chef de la section historique aux Archives nationales, et Clothilde Roullier, autour de l'atelier du peintre vu par les inspecteurs des Beaux-Arts.

Au final, la question à retenir serait celle de la capacité du document d'archives à provoquer l'action : comment faire rêver autour des archives ? Voilà qui interfère directement avec la mission essentielle des Archives pleinement orientée vers la communication, c'est-à-dire l'idée que les archives peuvent être, à travers toute forme de emploi, l'origine d'un nouveau processus d'action : production de connaissance, outils de pédagogie, sources d'émotion, veines d'inspiration pour des œuvres, matériaux bruts

pour la création ou, pourquoi pas, pour les industries culturelles et créatives...

Le détour par la peinture a ici offert aux archivistes l'occasion de bénéficier de ce « regard lointain » offert par des artistes sur le thème du rapport à la mémoire collective ou individuelle, sujet multiforme que la peinture – art plusieurs fois millénaire – ne peut éluder, mais pour lequel elle ne cesse de réinventer des solutions.



Vitrine 4, Gilgian Gelzer, documents d'atelier. Sans date. © Marius Roselet



Vitrine 7, François Jeune, collection de l'artiste et collection particulière, Ostraca 1 à 8, 2003-2006. © Marius Roselet

LES NOUVEAUX « MEUBLES À PAPYRUS » : UN ÉCRIN POUR LES PLUS ANCIENS DOCUMENTS DES ARCHIVES NATIONALES

Par Michel Thibault, responsable du département de la Conservation, et Marie-Adélaïde Nielen, département du Moyen Âge et de l'Ancien Régime



L'habillage en chêne massif du nouveau mobilier permet son intégration dans le décor des Grands Dépôts.

Les Archives nationales conservent une trentaine de papyrus et un peu plus de trois cents parchemins, dont une cinquantaine portent encore un sceau en cire d'abeille, datant des époques mérovingienne et carolingienne. Le plus ancien, un diplôme sur papyrus, date du règne de Clotaire II (584-629).

Face à des documents aussi anciens, et pour certains d'entre eux d'une extrême fragilité, les Archives nationales ont une double responsabilité : leur offrir les meilleures conditions de conservation, mais aussi en permettre l'accès à tous, spécialistes ou amateurs.

En 2014, un mécénat de la banque HSBC, d'un montant de 70 000 €, a permis d'envisager la mise en œuvre d'une solution conciliant ces deux exigences : l'acquisition de meubles à tiroirs en aluminium anodisé.

Le recours à des meubles à tiroirs – de type meubles à plans – permet d'accéder aux documents, rangés autant que possible dans le sens de la lecture, sans avoir à les manipuler, tandis que l'aluminium anodisé est un matériau totalement neutre à l'égard des documents conservés. Les dimensions des tiroirs ont été choisies en fonction de celles des documents (le plus grand papyrus mesure 1,60 mètre), mais aussi de la présence de sceaux, qui impose une surépaisseur de plusieurs centimètres.

Avant leur rangement dans les meubles, les parchemins ont tous été reconditionnés dans des boîtes en carton neutre et plastazote, ou dans des pochettes en polyester de type

Mylar, fabriquées sur mesure, puis numérisés. Ces deux opérations ont été réalisées par les ateliers des Archives nationales.

Pour permettre leur intégration dans le décor historique des Grands Dépôts des Archives nationales, les meubles en aluminium ont été encastrés sous des meubles en chêne préexistants et la façade des tiroirs a été revêtue d'un habillage en chêne massif. Fabriqués en Angleterre, les meubles ont été livrés et montés le 30 mai 2016, avant que leur façade ne reçoive une teinte de finition adaptée au décor qui les entoure. Le résultat est superbe !

Permettre à tous l'accès à ces documents tout en les préservant était l'enjeu principal. Il est désormais possible d'envisager des actions de valorisation, non seulement en direction d'un public très spécialisé de chercheurs, mais aussi pour les amateurs, les curieux, les scolaires. On peut maintenant montrer facilement ces originaux à des groupes de visiteurs, que ce soit lors des Journées du patrimoine, des « Classes Archives » organisées pour les élèves de primaire, des séminaires d'étudiants ou des visites guidées, sans risque de les abîmer.

Cette action sera l'occasion, grâce également au projet de recherche mené par les Archives nationales sur les modes de validation des documents mérovingiens et carolingiens dans le cadre du Labex Patrima, d'organiser colloques, conférences ou expositions autour de ces prestigieux documents bénéficiant désormais d'un écrin digne d'eux.

RÉSEAUX ET PARTENAIRES

LE SITE « LA LAÏCITÉ EN QUESTIONS », UNE RÉALISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE AVEC LES ARCHIVES NATIONALES

par Françoise Juhel, chef du service des éditions multimédias, Bibliothèque nationale de France
et Annick Pegeon, responsable du service éducatif des Archives nationales, département de l'Action culturelle et éducative



Page d'accueil du site *La laïcité en questions*. © BnF

La laïcité est, aujourd'hui en France, un principe de droit inscrit dans la Constitution de notre République. Elle est surtout une valeur de civilisation, fruit d'une longue histoire marquée par de durs combats pour accéder à un « vivre ensemble » harmonieux, dans le respect réciproque des convictions individuelles. À l'occasion de la Journée de la laïcité, célébrée dans toutes les écoles françaises le 9 décembre, la Bibliothèque nationale de France avait réalisé en 2015 un site pédagogique qui s'enrichit cette année d'une collaboration avec les Archives nationales.

2015 marquait le 110^e anniversaire de la loi de séparation des Églises et de l'État (1905), qui a participé à l'enracinement de la laïcité instituée, dès 1882, dans l'enseignement public. L'enrichissement du site témoigne d'une volonté de pérenniser une réflexion plus que jamais d'actualité, en s'interrogeant sur la genèse de la laïcité, cet idéal de liberté et d'égalité au cœur de l'identité nationale, pour mieux en comprendre les enjeux aujourd'hui. Le service éducatif des Archives nationales souhaitait contribuer aux développements pédagogiques de ce portail, ressource indispensable sur la question pour les professeurs éloignés géographiquement de nos institutions ou dans l'impossibilité de se déplacer avec leur classe.

Le portail propose plusieurs volets de découverte :

- une exposition virtuelle qui revient sur les fondements de la laïcité en dix questions, chacune nourrie par des documents commentés issus des collections de la Bibliothèque nationale de France ou des fonds des Archives nationales,
- un dossier, qui accompagne l'exposition, s'attache plus particulièrement au combat historique qui fait émerger progressivement les valeurs de la République, depuis la royauté de droit divin, les conflits de la Révolution française, les avancées de la Troisième République, et jusqu'aux interrogations les plus récentes,

- des pistes pédagogiques qui viennent nourrir chaque question en prenant appui sur de nombreux documents iconographiques réunis en albums, ainsi que sur une anthologie de textes littéraires. C'est dans ce volet que prend place le nouvel album proposé par le service éducatif des Archives nationales, intitulé « Dire et représenter la République ». Un corpus de vingt-quatre documents de nature variée, conservés dans les fonds des Archives nationales, commentés par Christophe Barret et Annick Pegeon, vient illustrer cette thématique,
- des textes de référence qui sont également à disposition, comme la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, la loi de séparation des Églises et de l'État, ou encore la circulaire de 2004 sur le port de signes manifestant une appartenance religieuse à l'école. Les Archives nationales proposent, quand c'est possible, la version originale de ces documents,
- des entretiens audiovisuels, une bibliographie sont également proposés,
- une exposition en dix affiches imprimées qui est disponible pour les institutions culturelles et les établissements scolaires intéressés. Les affiches sont également téléchargeables sur le site.



Affiche révolutionnaire. AE/11/3769. © Arch. nat./pôle image

**Découvrir le site et l'album « Dire et représenter la République » : <http://classes.bnf.fr/laicite/>
Une ressource accessible pour les enseignants sur Eduthèque : plus de 300 images de la Bibliothèque nationale de France ou des Archives nationales en téléchargement.**

L'ACCUEIL DU TOURNAGE *LABOUR POWER PLANT* AUX ARCHIVES NATIONALES

par Anne Rousseau, chargée de la programmation artistique et culturelle au département de l'Action culturelle et éducative

Depuis leur arrivée en Seine-Saint-Denis, les Archives nationales développent des partenariats avec différents acteurs culturels du territoire. À partir de la diversité de leurs fonds ou à partir du bâtiment de Massimiliano Fuksas, ces partenariats sont chaque fois l'occasion d'entreprendre des projets qui tissent des liens entre archive et création.

En novembre 2016, le bâtiment de Pierrefitte-sur-Seine a été le décor d'une partie du tournage du film *Labour Power Plant* réalisé par Romana Schmalisch et Robert Schlicht.

L'intention de ce film est née d'une résidence aux Laboratoires d'Aubervilliers durant laquelle Romana Schmalisch a mené un projet de recherche « La Chorégraphie du travail », portant sur les différentes stratégies d'efficacité et d'éducation, historiques et contemporaines, toutes axées sur le corps. Cette résidence a notamment été l'occasion d'une investigation des programmes utilisés par plusieurs types de centres d'emploi et de formation professionnelle pour rendre des jeunes ou des travailleurs handicapés aptes à répondre aux demandes du marché du travail.

À partir de cette expérience, tant avec les usagers qu'avec les formateurs, les réalisateurs souhaitent élaborer un film de fiction, voire de science-fiction, où il s'agit de mettre en scène une société stylisée dont l'objectif serait l'asservissement d'une masse laborieuse par des techniques toujours plus sophistiquées. Pour autant, les procédures mises en scène dans le film sont en fait extraites de pratiques que les artistes ont observées dans des centres de formation et d'éducation au travail lors de leur résidence.

Romana Schmalisch et Robert Schlicht souhaitent ainsi poursuivre leur réflexion sur les stratégies invisibles à l'œuvre dans le management contemporain, qui associent à la conformation des corps des techniques sophistiquées d'emprise émotionnelle. S'ils ne manquent pas de mettre en scène ces stratégies de contrôle et d'abstraction de l'espace social, *Labour Power Plant* joue également, à la manière du *Play Time* de Jacques Tati, sur le grotesque de certaines situations.

L'accueil de ce tournage aux Archives nationales s'inscrit dans la continuité du partenariat avec Khiasma, structure de production et de diffusion artistique et culturelle installée aux Lilas, qui accompagne le développement du film*. Pour son directeur, Olivier Marbœuf, le choix de tourner aux Archives nationales trouve son sens à la fois dans le rôle essentiel que joue l'archive pour élaborer une pensée du



Tournage du film *Labour Power Plant*.
© Arch. nat./pôle image

futur porteuse de la mémoire et de l'histoire, et dans la dimension cinématographique du bâtiment qui soulève un paradoxe intéressant entre le passé conservé dans ses murs et l'évocation futuriste de son design.

Le film sera diffusé principalement au sein de festivals de cinéma, dans des programmes culturels de centres d'art et de musées, et dans certaines salles de cinéma.

* En 2014, les Archives nationales avaient accueilli l'auteur Franck Smith en résidence.



Tournage du film *Labour Power Plant*. © Arch. nat./pôle image

EXPÉRIENCE ET CRÉATION

LA SALLE DES INVENTAIRES VIRTUELLE FAIT PEAU NEUVE

par Agnès Simon, chef de projet SIV, département de la Maîtrise d'ouvrage du système d'information



Page d'accueil de la salle des inventaires virtuelle.

Depuis 2013, la salle des inventaires virtuelle [SIV] permet de trouver et de découvrir les informations et les ressources des Archives nationales, via près de 24 000 instruments de recherche décrivant les fonds d'archives et environ 14 000 notices de producteurs, personnes, organisations ou familles à l'origine des archives. Elle donne également accès à près de 8 millions d'images numérisées consultables en ligne.

Aujourd'hui, les Archives nationales souhaitent repenser leur mission fondamentale de communication et de mise en valeur des archives, au regard du numérique et en prenant en compte les pratiques des internautes. Depuis quelques mois, un chantier de refonte de l'interface de la SIV est en cours, dont une première version est diffusée fin 2016. Celle-ci fera l'objet de corrections et de nouvelles évolutions dans les mois à venir. Son objectif est d'offrir un accès plus lisible, plus simple et plus utile aux informations, ressources numérisées et services. Nous devons répondre aux besoins d'utilisateurs (existants ou potentiels) variés : le chercheur francilien, provincial ou étranger, l'utilisateur ponctuel de documents qui souhaite prouver ou acquérir un droit, l'étudiant entamant son mémoire de recherche par exemple. En 2015, un audit ergonomique a permis d'établir un premier état des besoins des usagers, en s'appuyant sur une enquête auprès du public. Depuis 2016, quelques utilisateurs ciblés ont été consultés aux différentes étapes de la conception et du développement de l'interface.

Ces derniers mois de travaux ont abouti à un premier périmètre d'évolutions, essentiellement ergonomiques et graphiques :

- des outils de recherche standards d'Internet : un accès à une recherche simple par mots-clés, visible depuis la page d'accueil du site, la possibilité de filtrer progressivement ses résultats de recherche (par producteur, par date, par corpus) par le biais des facettes, ou encore une navigation facilitée dans les

inventaires. Ces outils complètent les différents modes de recherches existants (recherches multicritères, recherches spécialisées comme dans les archives des notaires de Paris, accès par cadre de classement, par exemple) ;

- des archives numérisées plus visibles, présentes sur le parcours de recherche de l'utilisateur et dont la consultation est améliorée progressivement ;
- une valorisation des outils d'aide à la recherche, en particulier les fiches d'aide destinées aux nouveaux arrivants ou aux utilisateurs ponctuels des ressources ;
- des services et des fonctionnalités plus lisibles, en adoptant un vocabulaire plus accessible, ou encore en facilitant l'utilisation et l'accès à l'espace personnel et à ses services (réservation de document, achat de reproductions, demande d'orientation de recherche, conservation de ses recherches par exemple).

Ces efforts seront poursuivis en 2017, à la fois en travaillant à l'amélioration des services existants et de la pertinence des résultats de recherche et en créant de nouveaux services innovants. La voie est ouverte pour faire de la salle des inventaires virtuelle l'instrument de l'ouverture des Archives nationales sur Internet.

Consultez la salle des inventaires virtuelle à l'adresse www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/

LE PROJET HIMANIS : POUR UNE INDEXATION AUTOMATISÉE DES REGISTRES DE CHANCELLERIE

par Jean-François Moufflet, département du Moyen Âge et de l'Ancien Régime



Les termes sont reconnus et leur emplacement défini sur l'image par un système de coordonnées. (fig. 1)



Les abréviations sont explicitées au logiciel. (fig. 2)

Fin 2014, l'Institut de recherche et d'histoire des textes [IRHT-CNRS] a proposé aux Archives nationales d'être un partenaire associé du projet HIMANIS : Historical Manuscript Indexing for user-controlled Search. Porté par Dominique Stutzmann, responsable de la section de paléographie latine, HIMANIS vise à expérimenter sur un corpus précis - les registres de la chancellerie royale française

des XIV^e et XV^e siècles - des technologies numériques expérimentales de reconnaissance et de caractérisation des écritures manuscrites médiévales.

En pratique, des logiciels vont tâcher de reconnaître sur les images en haute définition fournies par les Archives nationales des termes et les aligner sur la vue (fig. 1). Il est néanmoins nécessaire d'assister les outils : les premières

reconnaisances ont mis en vis-à-vis les images et le texte des actes qui y sont transcrits, et il faut indiquer au logiciel si ce qu'il a reconnu est valide (fig. 2). Mais peut-être facilitera-t-on à terme, grâce à cet affinement, une reconnaissance directe des mots.

L'utilisateur pourra rechercher un terme et le voir apparaître en surbrillance sur l'image (fig. 3).



Interface expérimentale de publication des résultats. Le terme recherché, « conventus », apparaît encadré à la deuxième ligne. (fig. 3)

ARCHIVES ÉLECTRONIQUES

LE DISQUE DUR ET LE CHRONOMÈTRE

CROISSANCE DES DONNÉES, OBÉSITÉ DES MÉTADONNÉES

par Thomas Van de Walle, direction de l'Appui scientifique

Lors de précédents épisodes, nous avons évoqué l'accroissement des archives nativement numériques ; nous avons également expliqué ce que sont les métadonnées, ces informations qui permettent de décrire les archives sous tous les angles, et ainsi de les retrouver, de les conserver, de les relire.

Aujourd'hui, observons l'effet du grossissement des données archivées sur les métadonnées. Le lien est direct. Pour un seul fichier archivé, il faut pouvoir gérer un lot entier de métadonnées diverses. Et par gérer, il faut entendre : les récupérer, les classer, les conserver, les mettre à jour, les corriger, les compléter et pouvoir les interroger efficacement.

Pour des centaines de millions de fichiers à archiver, il faut donc pouvoir mener toutes ces actions pour des milliards de métadonnées (par comparaison, le nombre de métadonnées décrites dans les logiciels qui gèrent les archives papier est de l'ordre de plusieurs dizaines de millions).

L'évolution est donc majeure, comparable à l'explosion de la production des archives papier dans la seconde moitié du XX^e siècle. Pour y répondre, il faut des outils spécialisés, à chercher dans les technologies du *big data*. Mais se reposer entièrement sur eux serait une erreur : il faut aussi s'efforcer de traiter globalement la qualité des métadonnées, depuis leur création quand cela est possible, pour faire en sorte qu'elles



© Arch. nat./pôle image

soient exploitables dans le temps sans que les archivistes aient à déployer des moyens démesurés.

Prochain épisode :
**Elles sont belles,
mes données !**

MÉTIER D'ARCHIVES

LES RAYONS GAMMA AU SERVICE DES ARCHIVES

Par Michel Thibault, responsable du département de la Conservation

Le bâtiment principal du site de Fontainebleau est fermé depuis le 28 mars 2014, en raison de désordres structurels graves. Lorsque, le 15 juillet 2015, un agent des Archives nationales a, pour la première fois depuis plus d'un an, été autorisé à accéder au cinquième et dernier sous-sol du bâtiment, il a constaté que le sol de celui-ci était recouvert de cinq centimètres d'eau. L'inondation a pu être datée du début du mois de mars.

Les documents conservés au cinquième sous-sol avaient donc séjourné plusieurs mois dans une atmosphère saturée d'humidité et des moisissures avaient eu tout le temps de s'y développer. La situation était particulièrement critique dans la salle des plans, dont les conditionnements – portefeuilles pour les plans conservés à plat, tubes pour ceux conservés roulés – n'offrent pas la même protection que les boîtes utilisées pour les documents standard.

Après les premières mesures d'urgence – évacuation de l'eau, mise en place de déshydrateurs pour assécher l'air –, il est vite apparu que la totalité des documents conservés dans ce sous-sol, soit 56 000 boîtes occupant 12 kilomètres linéaires de rayonnages et des dizaines de milliers de plans, devaient être décontaminés.

La cellulose du papier offre un terrain favorable au développement de moisissures et des accidents se produisent parfois dans les services d'archives comme dans les bibliothèques. Le sinistre auquel se sont trouvées confrontées les Archives nationales revêt cependant, par son ampleur, un caractère exceptionnel.

Les archives contaminées par des moisissures sont habituellement traitées par gazage à l'oxyde d'éthylène, mais cette solution n'est pas adaptée au volume à traiter. Aussi



Les moisissures se sont particulièrement développées sur les tubes en carton contenant des plans d'architectes. © Arch. nat./pôle image

les Archives nationales ont-elles opté pour une décontamination par rayons gamma : si ce procédé est utilisé de façon courante dans d'autres pays pour le traitement des archives, ce choix est, à cette échelle, une première en France. Il a fallu mettre au point, avec l'aide de laboratoires et d'entreprises spécialisés, un protocole de traitement, déterminer notamment les doses d'irradiation applicables, en fonction des souches de moisissures présentes, du poids et de la densité des palettes, et définir des procédures de contrôle de son efficacité.

L'extraction et le traitement des documents ont démarré le 6 juin 2016, en commençant par les documents dont la manipulation est la plus délicate, les plans en particulier. Depuis le 16 août, l'opération se poursuit avec la prise en charge des documents conditionnés en boîtes standard, au rythme de deux camions par semaine. L'irradiation est réalisée sur trois sites différents, en fonction du format des documents : Grenoble, Marcoule et Marseille. Le chantier devrait s'achever au cours du deuxième trimestre 2017.

Pour mener à bien ce projet, les Archives nationales bénéficient du soutien méthodologique et scientifique du Centre de recherche sur

la conservation [CRC], de la BnF et du laboratoire de recherche ARC Nucléart, de Grenoble.



Les rouleaux de plans prêts pour l'irradiation. © Arch. nat./pôle image

À PARAÎTRE SUR LA PLATE-FORME OPENEDITION BOOKS

par Claire Béchu, chargée de mission pour la diffusion scientifique



Visuel du programme du colloque sur les archives « phares » de la collecte à la valorisation.
20000034/096. © Arch. nat./pôle image

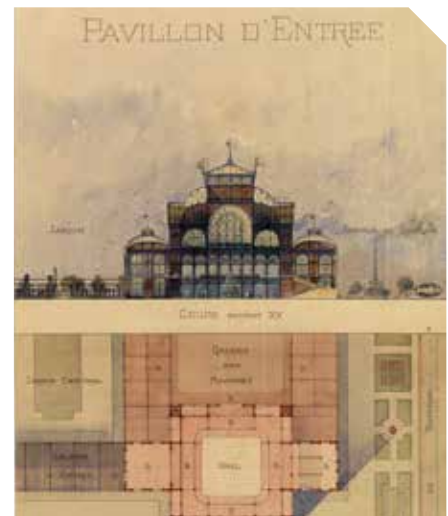
Poursuivant leur politique de mise en ligne des actes des journées d'étude et de colloques sur la plate-forme OpenEdition Books, les Archives nationales s'appêtent à publier deux nouveaux volumes.

Le premier concerne les actes des journées d'étude des 12 et 13 mars 2014 consacrées aux sources de l'histoire de l'art. Les Archives nationales s'étaient

rapprochées de l'Institut national d'histoire de l'art afin d'organiser un colloque destiné à présenter l'actualité des outils d'orientation dans les fonds pour les deux institutions et les nouvelles méthodologies de recherche proposées. En partant de cas concrets, les communications ont permis d'explorer les fonds des Archives nationales pour répondre aux préoccupations historiographiques actuelles de l'histoire de l'art, de réfléchir à la constitution des sources de l'histoire des arts pour la recherche de demain, et de débattre de la complémentarité des rôles de chacun dans la collecte.

Le second volume a pour objet les actes des journées d'étude des 6 et 7 novembre 2014 organisées par les Archives nationales en partenariat avec le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et en collaboration avec l'École des Ponts ParisTech. Il s'agissait de mettre en valeur un patrimoine méconnu, celui ayant trait aux 6500 établissements de signalisation maritime (phares, feux, bouées, tourelles, amers et cornes de

brume) qui éclairent et balisent les côtes de France. Si les sources relatives à ce patrimoine, désormais souvent protégé au titre des monuments historiques, sont très dispersées, la numérisation des fonds appartenant aux diverses institutions permettra d'en reconstituer, de manière virtuelle, l'histoire et de mieux la comprendre.



Exposition universelle de 1889.
Pavillon d'entrée : coupe.
CP/F/12/4055/A. © Arch. nat./pôle image

INFOS PRATIQUES

• **Pierrefitte-sur-Seine**
59, rue Guynemer 90001
93383 Pierrefitte-sur-Seine Cedex
Tél. 01 75 47 20 00

• **Fontainebleau**
2, rue des Archives 77300 Fontainebleau
Tél. 01 72 79 91 00

• **Paris**
60, rue des Francs-Bourgeois 75003 Paris
Tél. 01 40 27 60 00

Salle de lecture
11, rue des Quatre-Fils 75003 Paris
Tél. 01 40 27 64 20 / Fax. 01 40 27 66 28

Musée des Archives - Hôtel de Soubise
60, rue des Francs-Bourgeois 75003 Paris
Tél. 01 40 27 60 96 / Fax. 01 40 27 66 45

www.archives-nationales.culture.gouv.fr



Imprimerie Zimmermann
241, avenue du Docteur Julien-Lefebvre
06270 Villeneuve-Loubet

Directeur de la publication
Françoise Banat-Berger

Secrétaire de la publication
Léa Pinard

Comité de rédaction
Françoise Banat-Berger, Claire Béchu,
Ghislain Brunel, Lucile Douchin,
Béatrice Hérol, Françoise Lemaire,
Rosine Lheureux, Sabine Meuleau,
Léa Pinard, Emmanuel Rousseau,
Catherine Vergriète

Secrétariat : 01 75 47 21 32

Crédits photographiques
Arch. nat./pôle image • BnF • Marius Roselet
Adagp • Vinciane Verguethen

Réalisation graphique
Léa Pinard

Visuel de couverture
Hélène Delaroche, fresque de la cité scolaire de Saint-Nazaire (détail), 1963. © Louis-Paul Untersteller

Mémoire d'avenir en ligne :



**ARCHIVES
NATIONALES**